

Annexe 2



Formation organisée avec le soutien de la Région Normandie



Institut de Formation des Cadres de Santé

SE PREPARER AU CONCOURS D'ENTREE EN FORMATION DE CADRE DE SANTE

Vous exercez depuis plus de quatre ans une profession paramédicale et vous envisagez de devenir cadre de santé. Nous vous proposons de préparer le concours d'entrée en formation de cadre de santé au sein d'un groupe de vingt professionnels pendant six mois à raison d'un jour par semaine.

QUI SOMMES-NOUS ?

L'Institut de Formation des Cadres de Santé (I.F.C.S.) est l'une des composantes de l'Espace Régional de Formation des Professions de Santé (E.R.F.P.S.) géré par le C.H.U. de Rouen.

Centré sur l'interprofessionnel, il accompagne à ce jour des professionnels issus de neuf professions paramédicales :

- infirmiers/ères
- ergothérapeutes
- orthophonistes
- diététiciens/nes
- psychomotricien/nes
- masseurs-kinésithérapeutes
- techniciens/nes de laboratoire
- préparateurs/trices en pharmacie
- manipulateurs/trices en électroradiologie médicale

dans leurs projets de devenir cadre de santé.

Soucieux de favoriser la formation tout au long de la vie, il est en partenariat avec l'Université de Rouen pour favoriser l'accès des cadres de santé à une deuxième année de master (management des organisations sanitaires et médicosociales, métiers de la formation).

... / ...

QUELLE FORMATION PROPOSONS-NOUS ?

Cette formation est centrée sur les deux épreuves du concours et la poursuite de la construction du projet professionnel cadre de santé.

Chaque participant pourra progressivement :

- ↳ situer ses acquis vis-à-vis des attentes des jurys du concours
- ↳ développer des capacités pour réussir les deux épreuves du concours, notamment :
 - réaliser dans un temps limité une épreuve écrite d'analyse et de synthèse et argumenter ses points de vue
 - élaborer un dossier personnalisé incluant l'analyse de son parcours professionnel et sa conception du(des) métier(s) de cadre de santé
 - argumenter à l'oral son dossier devant un jury de trois personnes
 - adapter son comportement à la situation d'entretien d'admission.

Il est à noter que cette formation ne peut pas permettre de lever des difficultés importantes dans l'expression écrite et orale. Il est conseillé de prendre d'autres moyens pour améliorer si nécessaire sa capacité à s'exprimer clairement avant d'envisager de se préparer aux épreuves du concours.

Nous mettons en œuvre une pédagogie sollicitant :

- l'implication de chacun,
- la mutualisation des ressources au sein du groupe.

Les participants sont répartis en groupes de vingt pour faciliter les apprentissages.

Ils bénéficient :

- d'un apport d'informations sur les attentes des jurys,
- d'un apport de connaissances méthodologiques nécessaires pour les deux épreuves,
- d'un entraînement méthodologique par des travaux individuels et collectifs à l'IFCS et la proposition de travaux individuels entre deux journées de formation,
- d'un partage d'idées et d'expériences,
- de la réalisation de trois devoirs dans les conditions de l'épreuve d'admissibilité :
1 la 2^{ème} semaine / 1 à mi-parcours / 1 un mois avant l'épreuve écrite.
Une double correction en est assurée par les professeurs de français et des cadres de santé.
Chaque devoir donne lieu à un rendu personnalisé des résultats obtenus et de sa progression.
Ils permettent également l'approfondissement des connaissances car leurs thèmes servent de supports d'enseignement.
- de travaux favorisant le développement de leur capacité à argumenter.

Pour des raisons éthiques, l'épreuve orale fait l'objet de travaux d'entraînement direct mais ne donne pas lieu à des exercices de simulation d'entretien.

Les participants ont accès au centre de documentation et aux équipements informatiques de l'ERFPS.

QUI INTERVIENT DANS CETTE FORMATION ?

- l'équipe pédagogique de l'I.F.C.S.
- trois professeurs certifiés de Lettres Classiques,
- des cadres de santé et cadres supérieurs de santé.

.../...

QUELLE PROGRAMMATION ?

Deux ou trois groupes seront constitués en fonction des inscriptions et sur la base d'un seul groupe par journée : un groupe le mardi, un le mercredi et un le jeudi.

Les 20 jours de formation se déroulent **de septembre à début mars en amont du concours**.

Les journées de formation se déroulent de 09 heures à 17 heures.

Un temps est programmé à la mi-journée pour les recherches et travaux individuels.

OU SE DEROULE LA FORMATION ?

- INSTITUT DE FORMATION DES CADRES DE SANTE DU CHU DE ROUEN

Espace Régional de Formation des Professions de Santé - 14, rue du Pr. Stewart - 76042 ROUEN Cedex 1

Téléphone : 02.32.88.85.45 ou 46 - Fax : 02.32.88.83.72 - E-mail : Secretariat.IFCS@chu-rouen.fr

COMBIEN COUTE-T-ELLE ?

* Cycle complet (20 jours) : 2 500 € par participant. (*tarif 2017-2018*)

L'intégralité de la somme est due même en cas d'abandon en cours de formation.

Cette formation peut être :

- ⇒ soit prise en charge par les employeurs dans le cadre du plan annuel de formation continue,
- ⇒ soit payée par les participants.

Elle fait l'objet, dans les deux cas, d'une convention de formation.

COMMENT S'INSCRIRE ?

↳ Dès le mois de d'avril, la plaquette d'information ainsi que la fiche d'inscription peuvent être envoyées à chaque personne qui en fait la demande par courrier, par téléphone ou par mail.

↳ La clôture des inscriptions est fixée vers la fin mai.

↳ Si vous souhaitez être pris en charge par votre employeur, vous devez lui en faire la demande. S'il accepte votre demande, il procédera à votre inscription auprès de l'I.F.C.S.